

CALCUL DES POINTS Ski de FOND - FOND POPULAIRE – Ski de Fond Été

Préambule

Seuls peuvent participer à une compétition inscrite au calendrier National ou Régional les titulaires d'un titre fédéral en cours de validité.

Les règlements spécifiques, par discipline, édictés par la FFS précise la nature du titre fédéral adéquat (Licence Carte Neige : Compétiteur « Jeune » ou « Adulte », Dirigeant, Loisir ou Ticket Course) rendu obligatoire pour chaque type d'épreuve.

Coureurs étrangers, certificat médical, attribution de titre :

Voir rubrique [[Compétitions/Règlements/Règles communes](#)] « Participation aux compétitions »

Les Délégués Techniques, Directeurs d'épreuves et Chronométreurs doivent être licenciés.

Compétitions et attribution de points FFS

Seules les épreuves nordiques homologables dont les distances officielles sont respectées et inscrites au calendrier (national ou régional) peuvent prétendre à l'attribution de points FFS pour les coureurs titulaires de la licence Carte Neige « Compétiteur Jeune » ou « Compétiteur Adulte » (Seniors/U18 et U16. Les calendriers Nationaux ou Régionaux peuvent être consultés sur [le site de la FFS](#) avec l'indication du codex attribué à chaque épreuve.

Les résultats et attribution des points FFS

⇒ Jusqu'à U15

Il n'y a pas d'attribution de points.

⇒ U16

- Courses nationales Fond Spécial et Ski de Fond Été ils marquent des points selon les règles suivantes :

S'ils sont regroupés avec une autre catégorie, il faut effectuer 2 calculs de points :

- 1 calcul pour les U16 (points courses + la pénalité appliquée à 90 pts)
- 1 calcul pour les autres catégories (points courses + la pénalité calculée).

- Courses régionales Fond Spécial et Ski de Fond Été ils ne marquent pas de points
- Courses de ski de Fond Populaire ils ne marquent pas de points

⇒ U18 à Seniors

Si des regroupements de catégories sont effectués, il n'y aura qu'un seul calcul de points (points courses + la pénalité calculée).

Tirage au sort des compétiteurs

Réciprocité des points FOND – FOND POPULAIRE - BIATHLON – Ski de Fond Été et inversement.

Lorsqu'un coureur dispute une course dans une des quatre spécialités, il faut prendre en compte les meilleurs points du compétiteur **pour le tirage au sort comme pour le calcul de la pénalité.**

Course Nationale : La décision de prise en compte des meilleurs points pour le tirage au sort des compétiteurs dans une des quatre spécialités peut être remise en cause par le représentant de la FFS

Course Poursuite :

On attribue des points sur le résultat du premier jour (épreuve individuelle 1^{er} codex) et on calcule les points sur les temps du 2^{ème} jour (poursuite, 2^{ème} codex)

Course SPRINT :

On calcule les points sur la QUALIF.

Calcul des points course

Les points course sont calculés selon la formule suivante :

$$\text{Points course} = \left(\frac{T}{T_0} - 1 \right) \times F$$

(T = Temps en secondes du coureur)
(T₀ = Temps en secondes du premier)

F = coefficient pour le fond spécial :

- compétitions avec départ individuel à intervalles : 800
- sprint et poursuite (temps du deuxième jour): 1200
- Mass Start, Skiathlon et courses de fond populaire : 1400

Calcul de la pénalité course

La pénalité MINIMUM sera de 5.00 pour toutes les épreuves FFS.

Le calcul de la pénalité pour les épreuves nordiques s'effectue de la façon suivante :

- 1 - Prendre les 3 meilleurs points FFS, des 5 premiers du classement de l'épreuve concernée** à partir des différentes listes FFS (Fond, Fond Populaire, Biathlon, Ski de Fond d'été) et suivants leurs dates de sorties (Voir [Règlement\Fond] « [Validité des listes](#) »)
- 2 - Additionner les points FFS des 3 meilleurs points FFS.**
- 3 - Diviser ce total par 3,75** pour obtenir la pénalité

NB :

- Une note forfaitaire de 300 points sera attribuée aux concurrents les moins bien classés.
- Si parmi les 5 premiers sur la liste des résultats il n'y a pas 3 concurrents Hommes ou Dames classés une note forfaitaire de 300 points sera attribuée aux non classés.
- Concurrents ex aequo à la 5^è place, prendre le coureur qui a les meilleurs points.
- Pour les épreuves filles, la règle ci-après est appliquée («Calcul de la pénalité course féminine »).

Calcul de la pénalité course féminine

- une compétition avec au moins 3 filles classées donne lieu au calcul de la pénalité.
- un forfait de 300 points est attribué aux dames non classées pour le calcul de la pénalité.
- une compétition avec 4 filles classées, on prendra les 3 meilleurs points FFS.

Calcul de la pénalité course U16

Pénalité appliquée : 90

Cas particuliers pour le calcul de la pénalité des épreuves FIS :

La pénalité MINIMUM sera de 5.00 pour toutes les épreuves Internationales (sauf pour les Coupes du Monde)

Pénalité MAXIMUM :

La pénalité maximum sera attribuée s'il n'est pas possible de calculer une pénalité ou si la pénalité calculée est supérieure à :

- ✓ Pour les Coupes du Monde, la pénalité appliquée sera égale aux points courses FIS du 1^{er} français divisé par 10 (Exemple : le 1^{er} français est à la 4^{ème} place avec 7,8 points FIS, la pénalité course sera de 0,78). (pénalité MINIMUM zéro et **MAXIMUM 5.00**).
- ✓ 20 pour les Championnats du Monde U20
- ✓ Pour les coupes OPA et OPA Games :
 - 35 pour les U20 Hommes
 - 40 pour les U20 Dames,
 - 15 pour les Seniors Hommes,
 - 20 pour les Seniors Dames
- ✓ Pour les Championnats du Monde U23
 - 10 pour les hommes
 - 15 pour les dames
- ✓ Pour les FOJE-JOJE
 - 45 pour les hommes
 - 50 pour les dames
- ✓ Pour les Universiades
 - 15 pour les hommes
 - 20 pour les dames